



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 14 Octobre 2015

12 - COMMUNICATION

12.2 - Partenariat et convention n° C2015-0867 entre Tisséo-SMTC, l'Inspection Académique de Toulouse, Canopé-CRDF et l'auteur Monsieur Thomas SCOTTO dans le cadre du projet « lignes Noires » / Écoles- Collèges/Lycées

L'an deux mille quinze, le quatorze octobre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOULAT, BRIAND, CARNEIRO, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LATTES, LAGLEIZE, MME MARTI, MM. MOUDENC, TRAUTMANN, MME TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. CHOLLET & RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents :

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présente :

MME ROUCHON.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. SUAUD.

Dans le cadre du projet « Lignes noires », il a été convenu d'établir un partenariat et une convention entre Tisséo-SMTC, l'Inspection Académique de Toulouse, Canopé-CRDF de l'Académie de Toulouse et l'auteur Thomas Scotto en vue d'assurer la tenue d'ateliers d'écriture au sein de 9 établissements scolaires (3 classes d'école élémentaire, 3 classes de collège et 3 classes de lycée professionnel) localisés sur le périmètre du SMTC - Tisséo.

Ecoles élémentaires :

- École Saint Jean Preissac Avenue de Lestang, 31240 Saint-Jean ;
- École Damase Auba, Avenue Salvador Allende, 31320 Castanet-Tolosan ;
- École Etienne Billières Toulouse ;56 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse.

Collèges :

- Collège Louisa Paulin, Rue du Commandant Montalègre, 31600 Muret - classe de 3^{ème} ;
- Collège Jean Jaurès, 1 Chemin des Bourdettes, 31770 Colomiers - classe de 3^{ème} ;
- Collège de Rosa Parks, 44 Chemin du Séminaire, 31200 Toulouse - classe de 6^{ème}.

Lycées Professionnels :

- Lycée Professionnel Charles de Gaulle, 24 Avenue du Général Charles de Gaulle, 31600 Muret de Muret - classe de CAP (15-16 ans) ;
- Lycée Professionnel Eugène Montel, 2 Boulevard Marcel Dassault, 31770 Colomiers - classe de CAP (15-16 ans) ;
- Lycée Professionnel Urbain Vitry, 150 Route de Launaguet, 31200 Toulouse - classe de CAP (15-16 ans).

Dans le cadre de ces ateliers, des malles pédagogiques seront remises aux scolaires par le Canopé-CRDF.

A partir de la malle pédagogique et à l'issue des ateliers d'écriture, chaque classe rédigera une nouvelle répondant à un cahier des charges.

Les neuf nouvelles (rédigées par les 9 classes participantes) seront regroupées dans un recueil, sous format papier, publié par SMTC – Tisséo et remis à chaque élève participant.

Une version du recueil, sous format numérique, sera mise en ligne sur les sites internet du Rectorat de l'académie de Toulouse, du SMTC-Tisséo, de Canopé-CRDF et des établissements scolaires participants.

Ce partenariat fera l'objet d'une convention précisant les engagements des parties.

ENGAGEMENTS DE TISSEO-SMTC**Achat de livres**

SMTC-Tisséé s'engage à prendre à sa charge les frais liés à l'achat de livres de littérature qui constitueront chaque malle pédagogique

A ce titre, Canopé CRDF délivrera une facture afférente à l'achat des livres.

Objet	Quantité	Prix unitaire	Coût
Malle pédagogique CM - 6 ^{ème}	4	25,00 €	100,00 €
Malle pédagogique CAP - 3 ^{ème}	5	287,20 €	1436,00 €
Remise de 9 %			
Coût (H.T)			1397,76 €

Prise en charge des frais de l'auteur (Monsieur Thomas Scotto)

Le SMTC-Tisséé s'engage à prendre à sa charge les frais de déplacement, de restauration et de l'auteur Monsieur Scotto sur présentation d'une demande de remboursement et production des justificatifs.

	Nombre	Prix unitaire	Total
Repas	14	20,00 €	280,00 €
Frais de déplacement véhicule personnel	16	10,00 €	160,00 €
Parking Vinci (forfait semaine)	4	83,00 €	332,00 €
Coût (H.T)			772,00 €

Frais d'impression et de publication du recueil des nouvelles

SMTC-Tisséé s'engage à prendre à sa charge les frais d'impression et de publication du recueil des nouvelles.

Coût : 900 € HT

Mise à disposition de titres de transport pour faciliter le déplacement des élèves participants

SMTC-Tisséé s'engage à prendre à sa charge les frais de déplacement des élèves en mettant à disposition 105 titres tribu (valeur unitaire 5.50 €). **Non-recette : 577,50 € H.T**

Journée de remise des recueils

SMTC-Tisséo s'engage à prendre à sa charge l'organisation de la journée de remise des recueils.

Salle + Collation.	1	330,00 €	330,00 €
--------------------	---	----------	----------

Coût : 330,00 € H.T

ENGAGEMENTS DE CANOPE-CRDF

Canopé-CRDF s'engage à prendre à sa charge la rémunération de Monsieur Scotto, pour un montant brut de 3978,80 € correspondant à ses interventions dans le cadre des ateliers d'écriture auprès des différentes classes participantes.

A ce titre, un contrat sera rédigé entre Canopé-CRDF et Monsieur Scotto dans lequel sera mentionné le cadre de ses interventions et la rémunération brute mentionnée ci-dessus.

Canopé-CRDF s'engage à relire le recueil rédigé par les participants avant le « Bon à tirer ».

	Nombre	Rémunération	Total
Prestation atelier d'écriture (Journée)	6	413,00 €	2478,00 €
Prestation atelier d'écriture (Demi-Journée)	6	249,00 €	1494,00 €

Coût : 3 978,80 € H.T

ENGAGEMENTS DE L'INSPECTION ACADEMIQUE

L'inspection académique a pour mission de coordonner le projet « Lignes noires ».

Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Haute Garonne, Monsieur Jacques Caillaut assurera le pilotage pédagogique du projet (animer les groupes de travail, établir les documents de travail, mettre en relation les partenaires, établir le calendrier et garantir son respect).

Aussi, il mettra en œuvre les actions suivantes :

- identification des écoles, des collèges et des lycées professionnels ainsi que de l'auteur, constitution des malles pédagogiques, élaboration du cahier des charges pour l'écriture du recueil, organisation des ateliers d'écriture, conduite du projet dans les classes.

Une formation des enseignants à la conduite d'ateliers d'écriture a été inscrite au Plan académique de formation ainsi qu'au Plan Départemental de Formation. Elle réunira les enseignants du 1^{er} et 2^{ème} degré participant au projet ainsi que des enseignants volontaires. Un Atelier de Réflexion d'Echanges et de Diffusion (ARED) sera constitué.

	Nombre	Rémunération	Total
Stage MAFPEN atelier d'écriture	1	460,00 €	460,00 €
ARED réunions de travail	1	295,00 €	295,00 €
Coût			755,00 € H.T

ENGAGEMENTS DE MONSIEUR THOMAS SCOTTO

Monsieur Scotto s'engage à assurer la tenue des ateliers.

La convention prendra effet à compter de sa signature par la dernière partie et prendra fin au plus tard le 31 août 2016.

Les engagements financiers de chaque partie sont définis ci-après :

Partenaire	Apport financier
Réseau Canopé	1740 €
SMTC - Tisséo	3977,26 €
Inspection académique	755,00 €

Aussi, il est demandé au Comité Syndical d'approuver les termes de cette convention et d'autoriser le Président à signer cette dernière.

* *
*

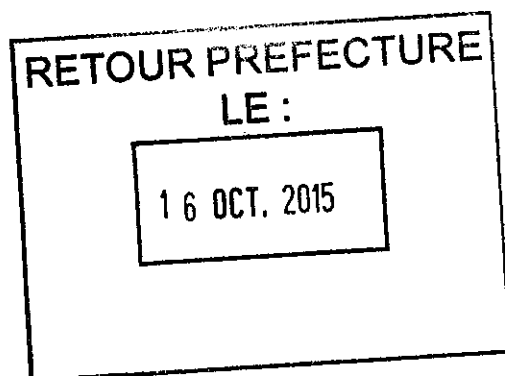
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de la convention de partenariat avec l'Inspection Académique de Toulouse, Canope-CRDF de l'Académie de Toulouse et l'auteur Monsieur Thomas SCOTTO.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer la convention entre SMTC-TISSEO, l'Inspection Académique de Toulouse, Canope-CRDF de l'Académie de Toulouse et l'auteur Monsieur Thomas SCOTTO.

ARTICLE 3 : DIT que la dépense sera inscrite au chapitre 011 du budget 2015 du SMTC-Tisséo.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Michel LATTES".

Jean-Michel LATTES



D.2015.10.14.12.2

1/8

**CONVENTION
N° C 2015-0867**

ENTRE

LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE dont le siège social est situé 7, esplanade Compans Caffarelli BP 11120 31011 TOULOUSE Cedex 6, représenté par son Président Monsieur Jean-Michel LATTES dûment habilité à cet effet, par délibération du 14 octobre 2015,
Ci-après désigné « SMTC – Tisséo »

D'une part,

L'INSPECTION ACADEMIQUE DE TOULOUSE dont l'adresse est 75 Rue Saint-Roch, 31400 Toulouse, représentée par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, Jacques Caillaut et par délégation, l'Inspecteur de l'Education Nationale en charge de la Mission Maîtrise de la Langue,
Ci-après dénommée « Le DA-SEN »

D'autre part,

CANOPE-CRDF, Etablissement public national à caractère administratif régi par les articles D 314-70 et suivants du code de l'Education nationale, dont le siège est Teleport 1 bâtiment @4 - CS 80158 – 86961 Futuroscope Cedex,
Représenté par son Directeur général, Monsieur Jean-Marc Merriaux
Ci-après dénommé « Canopé-CRDF »

D'autre part,

MONSIEUR THOMAS SCOTTO
Adresse : 4 rue de la Comédie 82000 Montauban
Ci-après dénommé « L'auteur »

D'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Dans le cadre du projet « Lignes noires », les parties à la convention décident, pour l'année scolaire 2015-2016, d'assurer la tenue d'ateliers d'écriture au sein de 9 établissements scolaires (3 classes d'école élémentaire, 3 classes de collège et 3 classes de lycée professionnel) localisés sur le périmètre de SMTC - Tisséo.

Ecoles élémentaires :

- École Saint Jean Preissac Avenue de Lestang, 31240 Saint-Jean ;
- École Damase Auba, Avenue Salvador Allende, 31320 Castanet-Tolosan ;
- École Etienne Billières Toulouse ; 56 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse.

Collèges :

- Collège Louisa Paulin, Rue du Commandant Montalègre, 31600 Muret - classe de 3^{ème} ;
- Collège Jean Jaurès, 1 Chemin des Bourdettes, 31770 Colomiers – classe de 3^{ème} ;
- Collège de Rosa Parks, 44 Chemin du Séminaire, 31200 Toulouse – classe de 6^{ème}.

Lycées Professionnels :

- Lycée Professionnel Charles de Gaulle, 24 Avenue du Général Charles de Gaulle, 31600 Muret de Muret - classe de CAP (15-16 ans) ;
- Lycée Professionnel Eugène Montel, 2 Boulevard Marcel Dassault, 31770 Colomiers - classe de CAP (15-16 ans) ;
- Lycée Professionnel Urbain Vitry, 150 Route de Launaguet, 31200 Toulouse - classe de CAP (15-16 ans).

Dans le cadre de ces ateliers, des malles pédagogiques seront remises aux scolaires par Canopé-CRDF.

A partir de la malle pédagogique et à l'issue des ateliers d'écriture, chaque classe rédigera une nouvelle répondant à un cahier des charges.

Les neuf nouvelles (rédigées par les 9 classes participantes) seront regroupées dans un recueil, sous format papier, publié par SMTC – Tisséo et remis à chaque élève participant.

Une version du recueil, sous format numérique, sera mise en ligne sur les sites internet suivants :

- Rectorat de l'académie de Toulouse, SMTC - Tisséo, Canopé-CRDF, Etablissements scolaires participants.

ACTIONS ENVISAGÉES**ARTICLE 1 - ENGAGEMENTS DU SMTC-Tisséo****Article 1.1. Achat de livres**

Le SMTC-Tisséo s'engage à prendre à sa charge les frais liés à l'achat de livres de littérature qui constitueront chaque malle pédagogique. A ce titre, Canopé-CRDF délivrera une facture afférente à l'achat des livres.

Objet	Quantité	Prix unitaire	Coût
Malle pédagogique CM – 6 ^{ème}	4	25,00 €	100,00 €
Malle pédagogique CAP – 3 ^{ème}	5	287,20 €	1436,00 €
Remise de 9 %			
Coût (H.T)			1397,76 €

Article 1.2. Prise en charge des frais de l'auteur (Monsieur Thomas Scotto)

Le SMTC–Tisséo s'engage à prendre à sa charge les frais de déplacement, de restauration et de l'auteur Monsieur Scotto sur présentation d'une demande de remboursement et production des justificatifs.

	Nombre	Prix unitaire	Total
Repas	14	20,00 €	280,00 €
Frais de déplacement véhicule personnel	16	10,00 €	160,00 €
Parking Vinci (forfait semaine)	4	83,00 €	332,00 €
Coût (H.T)			772,00 €

Article 1.3. Frais d'impression et de publication du recueil des nouvelles

Le SMTC–Tisséo s'engage à prendre à sa charge les frais d'impression et de publication du recueil des nouvelles.

Coût : 900,00 €

Article 1.4 : Mise à disposition de titres de transport

Le SMTC–Tisséo s'engage à faciliter le déplacement des élèves participants en mettant à disposition 105 titres tribu (valeur unitaire 5.50€).

Non-recette : 577,50 €

Article 1.5 : Journée de remise des recueils

Le SMTC–Tisséo s'engage à prendre à sa charge l'organisation de la journée de remise des recueils.

Salle + Collation.	1	330,00 €	330,00 €
--------------------	---	----------	----------

Coût : 330,00 €(H.T)

Article 1.6 : Coût total de l'apport de SMTC - Tisséo

Le coût total de l'apport de SMTC – Tisséo dans le cadre du projet « Lignes noires » s'élève à **3977,26 €**.

ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS DE CANOPE-CRDF

Canopé-CRDF s'engage à prendre à sa charge la rémunération de Monsieur Scotto, pour un montant brut de 1740 € correspondant à ses interventions dans le cadre des ateliers d'écriture auprès des différentes classes participantes.

A ce titre, un contrat sera rédigé entre Canopé-CRDF et Monsieur Scotto dans lequel sera mentionné le cadre de ses interventions et la rémunération brute mentionnée ci-dessus.

Canopé-CRDF s'engage à relire le recueil rédigé par les participants avant le « Bon à tirer ».

	Nombre	Rémunération	Total
Prestation atelier d'écriture (Journée)	6	41,00 €	246,00 €
Prestation atelier d'écriture (Demi-Journée)	6	249,00 €	1494,00 €

Coût : 1740 € (H.T)

ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DE L'INSPECTION ACADEMIQUE

L'inspection académique a pour mission de coordonner le projet « Lignes noires » et assurera le pilotage pédagogique du projet (animer les groupes de travail, établir les documents de travail, mettre en relation les partenaires, établir le calendrier et garantir son respect).

Aussi, elle mettra en œuvre les actions suivantes :

- identification des écoles, des collèges et des lycées professionnels ainsi que de l'auteur, constitution des malles pédagogiques, élaboration du cahier des charges pour l'écriture du recueil, organisation des ateliers d'écriture, conduite du projet dans les classes.

Une formation des enseignants à la conduite d'ateliers d'écriture a été inscrite au Plan académique de formation ainsi qu'au Plan Départemental de Formation. Elle réunira les enseignants du 1^{er} et 2^{ème} degré participant au projet ainsi que des enseignants volontaires.

Un Atelier de Réflexion d'Echanges et de Diffusion (ARED) sera constitué.

Ces formations seront à la charge de l'Inspection Académique

	Nombre	Rémunération	Total
Stage MAFPEN atelier d'écriture	1	460,00 €	460,00 €
ARED réunions de travail	1	295,00 €	295,00 €
Coût (H.T)			755,00 €

ARTICLE 4 - BUDGET DU PROJET 2015/2016

Le budget total pour le projet « Lignes noires » 2015/2016 s'élève à **6472.26 € (H.T)**.

L'apport financier des partenaires à ce projet est de :

Partenaire	Apport financier
Réseau Canopé	1740 €
SMTC - Tisséo	3977,26 €
Inspection académique	755,00 €

ARTICLE 5 –PRESTATIONS DE MONSIEUR THOMAS SCOTTO

Monsieur Scotto s'engage à assurer la tenue des ateliers d'écriture selon le planning suivant :

Le premier atelier d'écriture se tiendra au mois de Janvier 2016 :

- Mardi 12 janvier 2016 : matin & après-midi
- Mercredi 13 janvier 2016 : matin
- Jeudi 14 janvier 2016 : matin & après-midi
- Mardi 19 janvier 2016 : matin et après-midi
- Mercredi 20 janvier 2016 : matin
- Jeudi 21 janvier 2016 : matin

Le second atelier d'écriture se tiendra au mois de Mars – Avril 2016 :

- Mardi 29 mars 2016 : matin et après-midi
- Mercredi 30 mars 2016 : matin
- Jeudi 31 mars 2016 : matin et après-midi
- Mardi 05 avril 2016 : matin et après-midi
- Mercredi 06 avril 2016 : matin
- Jeudi 07 avril 2016 : matin

ARTICLE 6 - LOGOS

Les logos des différentes parties seront reproduits en quatrième de couverture du recueil et sur tous les supports de communication inhérents à la promotion de la mallette et du projet « Lignes noires ». Les malles de livres porteront le logo « Tisséo-polar ».

ARTICLE 7 - MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant entre les parties.

ARTICLE 8 - DUREE

La présente convention est consentie et acceptée pour la réalisation de l'opération Lignes Noires. Elle prendra effet à compter de sa signature par le dernier signataire et prendra fin au plus tard le 31 août 2016.

ARTICLE 9 - MISE A DISPOSITION DES OUVRAGES

SMTc – Tisséo mettra à disposition des médiathèques de Canopé-CRDF et de l'Académie de Toulouse, à titre gracieux, l'ensemble des ouvrages achetés (Cf. Annexe 1) dans le cadre du projet « Lignes noires » 2015/2016. Cette mise à disposition sera effective à compter de Juin 2016.

ARTICLE 10 - RESILIATION

La convention peut être résiliée pour tout motif, par l'une ou l'autre des parties, notamment en cas de non-respect par l'une des parties de ses obligations, moyennant un préavis de trois mois, par lettre recommandée avec accusé de réception ou en cas d'annulation du projet.

ARTICLE 11 - LITIGES

Tout litige qui ne pourra être résolu à l'amiable entre les parties relatif à l'exécution ou à l'interprétation de la convention sera soumis à la juridiction compétente.

Fait à Toulouse, le

En 5 (cinq) exemplaires originaux

Le Président de SMTC - Tisséo
Jean-Michel Lattes

Le DA-SEN
Jacques Caillaud

Pour Canopé-CRDF
Le directeur Général
Jean Marc Merriaux
Et par délégation
Le Directeur
Marc Laborde

L'auteur
Thomas Scotto

Annexe 1 : Liste des livres

Malle classes CM – 6^{ème}

Livres	Prix unitaire du livre	Nombre d'exemplaires par malle	Coût unitaire pour une malle	Besoins 2015/2016 Nbre de malles à constituer	Coût des malles pour l'année 2015/2016
Qui veut débarbouiller Picasso ? Auteur : Benjamin Adam Illustrateur : Claudine Aubrun Editeur : Syros Jeunesse	3,00 €	5	15,00 €	0	0,00 €
Qui a volé la main de Charles Perrault ? Auteur : Claudine Aubrun Editeur : Syros	3,00 €	5	15,00 €	0	0,00 €
En noir et Or Auteur : Claudine Aubrun Editeur : Syros	6,50 €	5	32,50 €	0	0,00 €

La disparue de la 6ème B Auteur : Stéphanie Benson - Jacques Ferrandez Editeur : Syros Jeunesse	6,20 €	5	31,00 €	0	0,00 €
Ippon Auteur : Jean-Hugues Oppel Editeur : Syros Jeunesse	6,20 €	5	31,00 €	0	0,00 €
Le chat de Tigali Auteur : Didier Daeninckx Editeur : Syros Jeunesse	3,00 €	5	15,00 €	0	0,00 €
Histoire du polar jeunesse Auteur : Raymond Perrin Editeur : L'harmattan	24,50 €	1	24,50 €	0	0,00 €
Une brève histoire du roman noir Auteur : Jean-Bernard Pouy Editeur : Editions Jean-Claude Béhar	15,20 €	1	15,20 €	0	0,00 €
5 histoires de détectives Auteur : Collectif Editeur : Fleurus	5,00€	5	25,00 €	4	25,00 €
Montant Total (hors remise des 9 %)					100,00 €

Malle CAP - 3^{ème}

Livres	Prix unitaire du livre	Nombre d'exemplaires par malle	Coût unitaire pour une malle	Besoins 2015/2016 Nbre de malles à constituer	Coût des malles pour l'année 2015/2016
En noir et Or Auteur : Claudine Aubrun Editeur : Syros	6,50 €	5	32,50 €	4	130,00 €
Dossier océan Auteur : Claudine Aubrun Editeur : Éditions du Rouergue	9,70 €	5	48,50 €	4	194,00 €

Une épine dans le pied Auteur : Stéphanie Benson Illustrateur : Olivier Balez Editeur : Syros	6,20 €	5	31,00 €	4	124,00 €
L'homme qui dessine Auteur : Benoît Séverac Editeur : Syros	14,50 €	5	72,50 €	4	290,00 €
Le fantôme de Sarah Fisher Auteur : Agnès Laroche Editeur : Rageot	7,30 €	5	36,50 €	4	146,00 €
Des nouvelles de logicielle Auteur : Christian Grenier Illustrateur : Vincent Dutrait Editeur : Rageot	7,30 €	5	36,50 €	4	146,00 €
Histoire du polar jeunesse Auteur : Raymond Perrin Editeur : L'harmattan	24,50 €	1	24,50 €	4	98,00 €
Une brève histoire du roman noir Auteur : Jean-Bernard Pouy Editeur : Editions Jean-Claude Béhar	15,20 €	1	15,20 €	4	60,80 €
Scènes de crimes Auteur : Brigitte Aubert Editeur : Thierry Magnier	9,90 €	5	49,50 €	5	247,50 €